

Concilier et gérer les multiples enjeux dans un espace protégé : la Réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche

par Denis DOUBLET

L'action d'un gestionnaire responsable doit intégrer et concilier au mieux les divers enjeux qui s'imposent à lui. C'est au niveau de chaque forêt, propriété, massif que cette gestion est mise en œuvre concrètement. L'exemple présenté ici concerne un espace protégé : la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche.

La Réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche (RNNGA) a été créée en 1980. D'une surface totale de 1575 ha, elle est gérée par le Syndicat mixte de gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA) qui protège, étudie et anime ce territoire. Seize communes adhèrent au SGGA, huit communes sont concernées par la réserve naturelle avec comme principaux objectifs : protéger (réglementation précise), étudier (plan de gestion, suivis) et découvrir (animations) les patrimoines naturel et culturel.

La réserve naturelle fait partie également des 7000 ha du site Natura 2000 du Sud Ardèche et de la Dent de Rez, et de l'Espace naturel sensible du Département de l'Ardèche.

Caractérisée par une grande diversité des milieux naturels : rivière, accumulations sableuses, milieu souterrain, parois rocheuses et forêt méditerranéenne, et par plusieurs milliers d'espèces dont certaines rares et protégées comme l'aigle de Bonelli, le vautour percnoptère, le faucon pèlerin, le castor d'Europe, la loutre, les chauves-souris, l'Alose ou l'Apron... la RNNGA est un véritable laboratoire à ciel ouvert où se conjuguent protection durable des milieux et des espèces, réglementation et maîtrise de la fréquentation touristique.

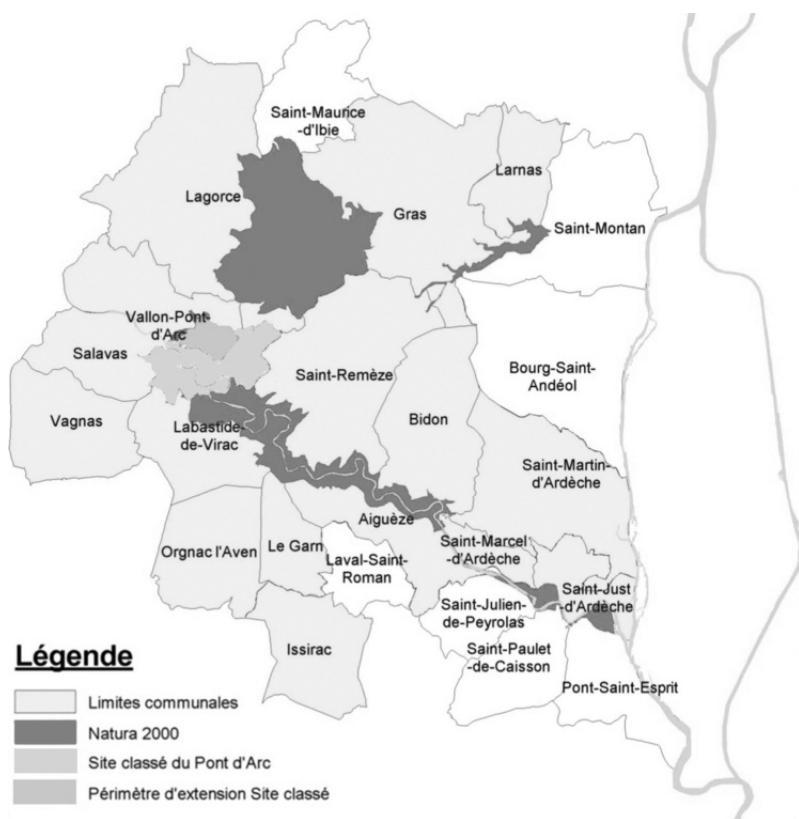


Fig. 1 :
Carte de situation
de la Réserve.

La forêt méditerranéenne des Gorges de l'Ardèche

Avec la vallée du Rhône à proximité, le climat méditerranéen atteint en Ardèche sa limite Nord favorisant le développement d'une forêt de chêne vert mésoméditerranéenne de près de 1 400 ha sur des plateaux et pentes calcaires de la RNNGA. Elle représente 90 % des forêts méditerranéennes dans

Photo 1 :
Vue des Gorges
de l'Ardèche.
Photo RNNGA



le réseau des Réserves naturelles de France.

Issues d'exploitations anciennes, la forêt des Gorges de l'Ardèche a fait l'objet d'une gestion en taillis (coupes rases) de manière intensive avec une révolution dans les coupes de l'ordre de 20 à 30 ans, jusqu'au milieu du XX^e siècle. Toutes les parties de l'arbre étaient utilisées : de l'écorce prélevée par les « rushaires » et d'où était extrait le tanin, au bois qui était transformé sur place en charbon de bois, en témoignent les nombreuses charbonnières et leurs abris.

Aujourd'hui encore, certains propriétaires forestiers (majoritairement publics : communes, département, avec 74 % de la surface totale ; et pour 26 % en propriétés privées) exploitent encore leur forêt (taillis en coupe rases) sur les plateaux pour le bois de chauffage. Ce n'est plus le cas sur les forêts des versants abruptes des Gorges de l'Ardèche, et les forêts situées sur les propriétés du département de l'Ardèche classées en Espaces naturels sensibles (7 % de la surface de la RNNGA), et ce depuis environ 50 ans, voire près de 100 ans pour certaines d'entre elles. La forêt est donc laissée en libre évolution.

Un enjeu majeur sous la responsabilité du gestionnaire : le bon état de conservation de la forêt méditerranéenne des Gorges de l'Ardèche

L'objectif à long terme de « *maintenir et restaurer la naturalité de la forêt méditerranéenne des Gorges de l'Ardèche* » est un des objectifs prioritaires du troisième Plan de gestion de la RNNGA. Il répond à un enjeu majeur : le bon état de conservation de la forêt méditerranéenne des Gorges de l'Ardèche. Sous la responsabilité du SGGA, en partenariat avec le Conseil scientifique de la réserve naturelle, la prise en compte de la fonctionnalité de l'écosystème forestier dans son ensemble est une priorité pour le gestionnaire. L'amélioration des connaissances depuis le début des années 2000 avec l'aide de spécialistes a permis de sensibiliser les acteurs locaux et plus globalement la population locale de l'importance du maintien de la libre évolution de la forêt profitable à la bio-

diversité du site en s'appuyant sur plusieurs études comme celles des coléoptères saproxyliques des Gorges de l'Ardèche (Société d'histoire naturelle d'Alcy-de d'Orbigny, 2008), des lichens forestiers (FRAPNA, 2012 à 2013), des bryophytes des habitats forestiers (CBNMC, 2012), des syrphes (SGGA et Association Amis du lac de Remoray, 2014 à 2016) et le PSDRF : Protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières (SGGA, 2012 à 2013) avec la mise en place de 268 placettes de suivi de la dynamique des peuplements forestiers dans l'espace et dans le temps.



Mettre au point une stratégie de communication : un travail structuré et mis en œuvre depuis 2013

Lutter contre les idées reçues, changer l'image négative des forêts en libre évolution, rétablir des vérités sont des objectifs clairement identifiés par le SGGA dans sa stratégie de communication mise en œuvre depuis 2013. Il n'en reste pas moins que le gestionnaire et le Conseil scientifique doivent rester réalistes et ne pas négliger les enjeux économiques représentés par les huit communes de la réserve naturelle, communes forestières très attachées à préserver leur « capital bois », véritable ressource financière et culturel.

Il est donc important pour le SGGA d'informer et de sensibiliser les élus à l'intérêt de la libre évolution de la forêt des Gorges de l'Ardèche et aux alternatives aux coupes rases et à leur arrêt dans la RNNGA.

Ecosystème forestier fonctionnel =
Diversité des habitats + Diversité des espèces

De haut en bas

Photos 2 et 3 :

Des charbonnières témoignent de l'ancienne activité de transformation du bois en charbon.

La coupe rase reste encore aujourd'hui la forme d'exploitation traditionnelle.

Photos RNNGA

Photos ci-contre :

Espèces emblématiques de la Réserve.

Photos RNNGA.





Photos ci-dessus :
Actions de communication en vue d'une meilleure conciliation entre exploitation et protection de la biodiversité.
Photos RNNGA

Pour assurer la fonctionnalité de l'écosystème forestier, le plan de gestion de la Réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche prévoit de laisser vieillir la forêt. A moyen terme cela permettra de retrouver le cycle naturel d'un chêne avec sa biodiversité forestière associée, beaucoup plus riche que celle des peuplements issus de coupe rase.

Un partenariat constructif s'est engagé avec l'Office national des forêts (ONF) de l'Ardèche et du Gard, pour proposer ensemble des alternatives qui peuvent concilier l'exploitation et la protection de la biodiversité pour les projets de coupes inévitables, faute de libre évolution.

Stratégie de communication mise en place par le SGGA :

– identifier les publics cibles : élus, co-gestionnaires et partenaires techniques (ONF Ardèche et Gard, Départements, Communes forestières, Centre régional de la propriété forestière, Réseau écologique forestier Rhône-Alpes, filière bois FIBOIS, Réserves naturelles de France...), exploitants for-

Denis DOUBLET
A l'époque
Conservateur
de la Réserve
naturelle nationale
des Gorges
de l'Ardèche
Syndicat Mixte de
Gestion des Gorges de
l'Ardèche
Mél : d.doublet@sfr.fr

tiers, affouagistes, population locale, touristes, scolaires, grand public,

– identifier les objectifs : sensibiliser à l'arrêt des coupes rases dans la RNNGA et promotion des alternatives, informer sur le fonctionnement de l'écosystème forestier,

– valoriser les résultats des études et les actions du SGGA comme les résultats et méthodologie du PSDRF,

– proposer un moyen de communication adapté : journée de formation (« Gestion du patrimoine forestier communal », rencontre technique, conférences publiques, journées sur le terrain, concours photos, plaquette de vulgarisation « Forêt méditerranéenne des Gorges de l'Ardèche »), présentation des études menées et objectifs du plan de gestion auprès des élus lors de réunions du Comité syndical.

Vers une meilleure fonctionnalité des écosystèmes des Gorges de l'Ardèche ?

Favoriser le retour ou les programmes de réintroduction des grands ongulés sauvages et anticiper le retour éventuel des grands prédateurs comme le loup (inscrit comme objectifs opérationnels du prochain plan de gestion de la RNNGA) participent également à l'amélioration de la fonctionnalité des écosystèmes et en particulier à celui de la forêt méditerranéenne des Gorges de l'Ardèche.

D.D.